

PROGRAMME

Le bulletin de paie

- Mentions obligatoires
- Mentions interdites

Calculer les éléments constituant le brut

- Le salaire de base et le principe du SMIC
- Les différentes primes et indemnités
- Les avantages en nature

Rémunérer le temps de travail - *Cas Pratique*

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif
- La rémunération des Heures Complémentaires et Supplémentaires et contingents qui en découlent

Les congés payés - *Cas Pratique*

- Acquisition et décompte
- Incidence des absences sur l'acquisition
- Les congés de fractionnement
- L'indemnisation (1/10^{ème} ou maintien)

Les absences non rémunérées - *Cas Pratique*

- Valorisation de la retenue sur salaire en fonction des diverses méthodes existantes (horaires – Jours ouvrables ...)
- Impacte de ces absences

Les arrêts de travail (Maladie – Maternité – AT) - *Cas Pratique*

- Le calcul des IJSS
- Le mécanisme de la subrogation

Les éléments constituant le net

- Les frais professionnels
- Transport « domicile-lieu de travail »
- Les Tickets restaurant - *Cas Pratique*

Les retenues sur salaire

- Acompte
- Avance
- Saisie sur salaire (mode de calcul) - *Cas Pratique*

Les cotisations - *Cas Pratique*

- Déterminer les bases de cotisation
- Calcul des plafonds en fonction de la durée de travail
- Régularisation progressive

Calcul d'un Solde de Tout Compte - *Cas Pratique*

- Revue de la gestion des départs les plus fréquents (Démission, Licenciement individuel, Fin de CDD ...)

OBJECTIFS ET PUBLIC

- **Objectif** : Acquérir une véritable maîtrise qui vous permettra de contrôler et de garantir la paie dans sa globalité.
- **Public** : Responsables ou gestionnaires de paie ; Prestataire externe à l'entreprise tel qu'éditeur de logiciel de paie ou cabinet d'expert-comptable.

PREREQUIS

Avoir suivi "Initiation paie – Niveau 1" ou avoir une expérience minimale en paie d'un an.

LES AVANTAGES

- Des cas pratiques et des exercices ;
- Si des questions subsistent sur les thèmes évoqués pendant la formation, le consultant ayant dispensé la formation se tiendra à la disposition du stagiaire pour y répondre au plus vite.

INTERVENANTS

Nos consultants sont spécialisés en paie et ont dispensé des formations dans les plus grands groupes d'externalisation de la paie.

Ils ont à leur actif plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la paie et sauront vous communiquer leur savoir de façons claires et concrètes pour une mise en application rapide au sein de vos fonctions, et ce, dans une ambiance conviviale.

DUREE - PRIX

2 jours - 1240€ HT*

*Prix Inter-Entreprises – Forfait repas inclus
Cette formation est également disponible en Intra-Entreprise

SESSIONS 2019

16 et 17 mai 2019 à Aix-en-Provence
9 et 10 septembre 2019 à Aix-en-Provence
14 et 15 novembre 2019 à Aix-en-Provence

CONTACT

FORMATIONS PAIE

7, montée des Emeries - 13580 La Fare les Oliviers
Tel : 09 50 78 95 09 - Fax : 09 55 78 95 09
E-mail : contact@formations-paie.fr
URL: <http://formations-paie.fr/>